

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Deposé / Reçu le**Réservé
au
Monitr
belg

Obligatoire de remplir :

e légale,
postal***26023082*****09 FEV. 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0401 952 360****Nom**(en entier) : **Georges Devis et fils**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Emile de Mot, 12/11 - 1000 BRUXELLES****Objet de l'acte : Transfert de siège**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15/12/2025

[...]

Résolution 1 – Transfert de siège

L'assemblée générale acte le transfert de siège de la Société à l'adresse suivante :

Rue du Moulin 143, 6927 RESTEIGNE

Le transfert prend effet ce jour.

La décision est prise à l'unanimité

Résolution 2 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SRL Aco Compta, ayant ses bureaux Rue de Maëstricht, 42 – 4651 BATTICE, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SRL Aco Compta
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15/12/2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2026 - Annexes du Moniteur belge